

<http://snapatsi.fr>



QUEL AVENIR POUR LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES EN CRS ?

Suite aux propos du Directeur Central des CRS devant la commission des lois, le SNAPATSI s'inquiète pour les personnels de soutien de nos compagnies.

En effet, devant la commission des lois de l'Assemblée Nationale, le DCCRS a plaidé pour

"une révision de l'implantation territoriale des CRS par des regroupements sur les grandes métropoles. ..."

Ceci induirait une disparition d'unités mobiles CRS.

« Une nouvelle implantation permettrait de créer des sites pouvant accueillir de 5 à 7 unités de CRS, la direction zonale et les unités motocyclistes et de faire en sorte que les fonctions support soient regroupées et donc mutualisées »

Qu'en sera-t-il pour l'organisation des services logistiques dont les mess et foyers ?

Est-ce une régionalisation des missions ?

Les personnels de soutien continueront ils à se déplacer avec les unités ?

Pourtant, la réactivité et le savoir-faire uniques des personnels de soutien en CRS sont pour notre institution la garantie d'une autonomie totale dans l'emploi spécifique des forces mobiles de sécurité.

Bureau National
01.55.34.33.20

**LE SNAPATSI S'OPPOSE FERMEMENT À TOUTE DIMINUTION DU NOMBRE D'UNITÉS !
LE SNAPATSI DÉFEND ET DÉFENDRA TOUS LES PERSONNELS DE SOUTIEN !**

TECHNIQUES
& ADMINISTRATIFS